

École Carle

Procès-verbal du conseil d'établissement

13 juin 2022 — en présentiel – Local 200

Présence : P = présent A = absent

Véronique Bisson (directrice)	P	Josée Cubaynes (parent)	P	Sophie St-Amour (responsable du service de garde)	P
Isabelle Blanchard (Directrice adjointe)	P	Jessica Béland-Pilon (parent)	P	Nathalie Boucher (Technicienne en éducation spécialisée)	A
Karine Lavigne (parent)	A	Stéphanie Richer (enseignante)	P		
Valérie Garneau (parent)	P	Marie-Josée Villeneuve (orthopédagogue)	P		
Léonie Renaud (parent)	A	René Choinière (enseignant)	P		

1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée : CE-2021-22

Mme Bisson effectue la vérification du quorum et la séance du conseil d'établissement (CÉ) débute à 18 h 33. L'ouverture de l'assemblée est proposée par M. Choinière et appuyée par Mme St-Amour

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour : CE-2021-23

Mme Bisson présente l'ordre du jour aux membres du CÉ. Fait l'ajout du point sur le choix du traiteur à la section varia. L'adoption du procès-verbal est proposée par Mme Richer et appuyée par Mme Béland-Pilon

3. Adoption du procès-verbal du 30 mai 2022 : CE-2021-24

Aucun changement n'est soulevé par les membres du CÉ. L'adoption du procès-verbal de la séance du 30 mai est proposée par Mme Richer et appuyée par Mme Béland-Pilon

4. Parole au public

S.O.

5. Prévision clientèle-mise à jour :

Mme Bisson nous informe qu'à ce jour, l'école Carle va accueillir un total de 291 élèves pour la prochaine année scolaire. Il y aura le même nombre de groupe que cette année.

6. Prévision budgétaire : CE-2021-26

Mme Bisson explique la procédure pour la révision budgétaire et passe à travers chaque section du rapport afin d'expliquer les différentes dépenses aux membres du CÉ. Elle mentionne également que cet exercice est fait en collaboration avec un conseiller financier. Mme Bisson procède à la lecture de la résolution de la prévision budgétaire. La résolution est proposée par Mme Garneau et adoptée à l'unanimité par les membres du CÉ.

7. Fonds à destination spéciale : CE2022-27

Mme Bisson explique ce que sont les fonds à destination et la procédure si les fonds ne sont pas utilisés et doivent être reconduits à la prochaine année. Mme Bisson procède à la lecture de la résolution sur les fonds à destination spéciale aux membres du CÉ. La résolution est proposée par Mme Cubaynes et adoptée à l'unanimité par les membres du CÉ.

8. Service de garde, Fermeture pédagogique de juin et date d'ouverture août 2023 : CE2022-28

Mme Bisson explique que nous n'avons pas eu assez d'inscriptions pour garder le service de garde ouvert. La résolution est proposée par Mme Béland-Pilon et appuyée par Mme St-Amour.

9. Rapport annuel 2021-2022 : CE-2021-29

Mme Bisson mentionne que le rapport annuel 2021-2022 a été envoyé aux membres du CÉ avant la rencontre et résume tous les accomplissements réalisés au courant de l'année. La résolution est appuyée par Mme Richer et appuyée par Mme Béland-Pilon.

10. Modification des normes et modalités: CE2022-30

Mme Bisson, mentionne que nous retournons aux normes et modalités pré pandémie, C'est à dire une première communication écrite et trois bulletins. La résolution est proposée par Mme Richer et appuyée par Mme Cubaynes

11. Suivi des postes au conseil d'établissement

Mme Bisson désire savoir combien de poste(s) du CÉ doit être reconduits à la prochaine année. Nous avons 2 postes pour élection lors de l'assemblée générale du 12 septembre prochain.

12. Assemblée générale du 12 septembre

Mme Bisson nous informe que l'assemblée générale sera le 12 septembre 2022.

13. Mot du comité de parents

S.O.

14. Mot des enseignants, du personnel de soutien et des professionnels

Mme Richer la fin arrive à grands pas. Jeudi c'est l'activité-école, à date il annonce de la pluie. Les enfants travaillent bien et fort.

15. Mot de la responsable du service de garde

Mme St-Amour dernière journée pédagogique aujourd'hui. Une super belle journée, les enfants ont vraiment apprécié. Ils ont adoré les structures gonflables, les hot dog, la machine à popcorn et la machine à «*snow cone*». Elle remercie également tous les bénévoles présents lors de l'activité. Elle informe le CÉ que l'année prochaine il y aura un nouveau/une nouvelle responsable du service de garde. Elle a apprécié son expérience et a bien été entourée.

16. Mot de la présidente

S.O.

17. Mot de la directrice

Mme Bisson remercie l'initiative d'une TES qui a pris en charge le projet d'aménagement de l'école. Avec certains élèves qui sont venus porter main forte.

18. Varia

Retour sur le point du choix du traiteur : Mme Blanchard, explique qu'elle a discuté avec Mme Edith et le format restera semble soit 4 jours/semaine (lundi, mardi, jeudi et vendredi). Il y a environ 30 à 45 repas servis par jour. Ce nombre ne change pas quand il y a des journées pizzas. Pas d'engouement pour les nouveautés sur le menu. Les parents peuvent demander une portion plus grande. La décision du CÉ est de renouveler le contrat de service traiteur de Mme Édith. La résolution est proposée par Mme Garneau et appuyée par Mme Villeneuve.

Transport pour les activités de fin d'année : Mme Bisson revient sur le point de la dernière assemblée. Elle est allée vérifier si la méthode de transport proposée est conforme et elle a eu la confirmation que oui (nous avons obtenu l'approbation des parents).

19. Levée de l'assemblée : CE2022-31

La levée de l'assemblée est proposée par Mme Cubaynes et appuyée par Mme Villeneuve. La séance prend fin à 19 h 16. La prochaine rencontre du CÉ est prévue pour le 17 octobre 2022

Valérie Garneau, Secrétaire du CÉ (Parent)